

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI

COUR SUPÉRIEURE

NO : 150-05-003500-081

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU
QUÉBEC

requérant

c.

HÉLÈNE MARTEL

intimée

**INTERROGATOIRE APRÈS DÉFENSE
DE LA PART DU REQUÉRANT**

**17 FÉVRIER 2009
TÉMOIN : HÉLÈNE MARTEL**

COMPARUTIONS :

Me STÉPHANIE LISA ROBERTS
Me LEANDRO ISAI STEINMANDER
procureurs du requérant
V/d : MÉTIS-3-1

Me DANIEL CÔTÉ
procureur de l'intimé
V/d : CD-202

M. ANDRÉ TREMBLAY
représentant de l'Association

COPIE

Piché Olivier Benoit

sténographes officiels

400, boul. Jean-Lesage, bureau 240, Québec, Qc G1K 8W1

tél. : 418 648-1199 Télécopieur : 418 648-8985

150-05-003500-081

17 février 2009

- 2 -

I N D E X

TÉMOIN :

HÉLÈNE MARTEL

Int. (Me Steinmander et Me Roberts) 3

LISTE DES ENGAGEMENTS

NO 1 Fournir copie de photos démontrant le
style de vie Métis 49

- - - - -

<p>1 ----- 2 10 H 45 - DÉBUT DE L'INTERROGATOIRE 3 ----- 4 L'an deux mille neuf (2009), le dix-septième (17e) 5 jour de février, a comparu : 6 HÉLÈNE MARTEL 7 LAQUELLE, après avoir affirmé solennellement de 8 dire toute la vérité, dépose et dit : 9 LE STÉNOGRAPHE : 10 Q. Votre nom? 11 R. Hélène Martel. 12 Q. Votre adresse? 13 R. 1403, rue Saint-Stanislas, Ville de La Baie. 14 Q. Fonctions, occupation? 15 R. Paie-maître pour Ville Saguenay. 16 Q. Merci. 17 INTERROGÉE PAR Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 18 procureur du requérant : 19 Bonjour. 20 R. Bonjour. 21 Q. Pour les fins de l'enregistrement, mon nom c'est 22 Leandro Steinmander. Je suis avocat, je représente 23 le procureur général du Québec qui est au droit du 24 ministère des Ressources naturelles et de la Faune 25 dans un litige qui concerne un camp de chasse qui,</p>	<p>3 5 1 R. C'est que je fais les payes pour Ville Saguenay. 2 Q. Et c'est une compagnie qui fait quoi? 3 R. Ville Saguenay, c'est... 4 Q. Ah, Ville... 5 R. ... la ville. 6 Q. ... de Saguenay. Je comprenais «Véri-Saguenay». 7 Ville Saguenay... 8 R. Oui. 9 Q. ... O.K. Et vous êtes employée à la municipalité, 10 donc? 11 R. C'est bien ça. 12 Q. Est-ce que vous êtes syndiquée? 13 R. Absolument. 14 Q. Oui. Et est-ce que c'est le métier ou occupation 15 que vous avez fait tout le long de votre vie ou 16 vous avez eu d'autres métiers auparavant? 17 R. J'ai toujours fait ça. 18 Q. Oui, toujours pour le même employeur? 19 R. Toujours pour Ville... bien, j'ai travaillé un an 20 et demi avant pour la corporation... dans ce 21 temps-là ça s'appelait Corporation de promotion 22 économique, un an et demi, puis après ça Ville 23 Saguenay tout ce temps-là. Ça fait trente (30) ans. 24 Q. O.K. 25 R. Depuis soixante-dix-neuf (79).</p>
<p>4 1 au paragraphe 3 de notre requête en éviction, est 2 décrit comme suit : 3 «L'emplacement est situé dans le canton 4 d'Otis, rang A, lot 33, lac de la Quenouille, 5 au feuillet cartographique 22D/02...» 6 Et les coordonnées suivent, telles que décrites à 7 ce même paragraphe. 8 Madame Martel, je comprends bien que, en 9 contestation à cette requête en éviction, vous 10 affirmez avoir des droits ancestraux métais... 11 R. Absolument. 12 Q. ... dans votre défense. Est-ce que vous avez 13 quelque chose à ajouter à cette défense 14 aujourd'hui? 15 R. Je dis qu'on a le droit d'avoir notre camp de 16 chasse et c'est un droit «ancestraux» de Métis, 17 puis je défends mes droits là-dessus. 18 Q. Moi, je vais vous poser des questions un peu... je 19 vais commencer par votre date de naissance. 20 R. Le vingt-deux (22) mars mil neuf cent soixante 21 (1960). 22 Q. Et vous avez dit à monsieur le sténographe que 23 votre occupation était de? 24 R. Paie-maître. 25 Q. Qu'est-ce que ça veut dire?</p>	<p>6 1 Q. Et quand vous dites Ville Saguenay, c'est un peu... 2 vous, vous résidez à La Baie? 3 R. C'est bien ça. 4 Q. Vous travailliez pour La Baie avant que ce soit 5 fusionné? 6 R. Oui. 7 Q. O.K. Et depuis la fusion, votre employeur est 8 devenu la nouvelle ville fusionnée? 9 R. Exactement. 10 Q. O.K. Née en mil neuf cent soixante (1960). Vous 11 avez fait votre école primaire où? 12 R. À l'école à La Baie. 13 Q. À La Baie, c'est de là que vous êtes originaire? 14 R. Absolument. 15 Q. Vous avez toujours résidé à La Baie, donc? 16 R. Oui. 17 Q. Est-ce que vous avez fait l'école secondaire aussi 18 à La Baie? 19 R. Oui. 20 Q. Est-ce que vous êtes allée au cégep? 21 R. Non, je suis allée à l'université par les soirs 22 pour faire mon certificat à l'université par après. 23 Q. Un certificat? 24 R. En administration. 25 Q. O.K. Juste pour commencer, préciser. Le camp en</p>

<p>1 question, est-ce qu'il vous appartient à vous 2 exclusivement ou il vous appartient à vous et à 3 votre conjoint, monsieur Carl Simard, ensemble? 4 R. O.K. Il appartient à Carl et à moi... 5 Q. O.K. 6 R. ... à tous les deux (2), O.K., puis... c'est ça, le 7 camp est à moi. 8 Q. Toujours... et vous l'avez eu ensemble? 9 R. Oui, on l'a construit ensemble. 10 Q. O.K. En quelle année vous l'avez construit? 11 R. Mon Dieu!, l'année... Carl vous le dirait plus, là, 12 je crois que ça fait, c'est trois (3) ou quatre 13 (4)... trois (3) ans, trois (3) ans ou quatre (4) 14 ans. 15 Q. O.K. En mai deux mille six (2006), dans une 16 convention de libérer les lieux signée avec les 17 gens du ministère des Ressources naturelles et de 18 la Faune, vous étiez témoin, pas propriétaire mais 19 témoin, où le propriétaire qui s'engageait à 20 libérer c'était Carl Simard, et ça a été signé en 21 mai deux mille six (2006). Donc, si ça a été signé 22 en mai deux mille six (2006) vous êtes en train de 23 me dire que ça venait d'être construit? 24 R. Oui. Bien, en deux mille cinq (2005), mais on a 25 toujours chassé là, on y allait parce qu'on allait</p>	7	<p>1 Me DANIEL CÔTÉ 2 procureur de l'intimé : 3 Non, tu ne peux pas aider. 4 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 5 procureur du requérant : 6 On ne peut pas aider, mais ne vous en faites pas, 7 ce n'est pas un examen. 8 R. Ah, non, non, non. De toute façon, regarde, moi... 9 vous demanderez à Carl de le situer, moi en 10 géographie, là... 11 Me DANIEL CÔTÉ 12 procureur de l'intimé : 13 Vous ne le voyez pas? 14 R. ... je ne suis vraiment pas bonne, puis je n'ai 15 même pas mes lunettes en plus. 16 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 17 procureur du requérant : 18 O.K. 19 R. Ça fait que ça bien, hein? 20 Q. Ça ne va pas bien, bon. 21 R. Je n'ai pas amené ce qu'il fallait parce que... 22 Q. Maintenant, celui-là pour lequel il y a eu une 23 convention de libérer avec date le trente et un 24 (31) octobre... 25 R. Je peux vous expliquer...</p>	
<p>1 à la pêche à cet endroit-là, on a fait tout 2 simplement le... on a refait un camp là, là, parce 3 que c'était un lieu qui nous appartenait de 4 famille, les oncles à Carl avaient une cache là, il 5 y a toujours eu des caches à cet endroit-là, c'est 6 vraiment la famille à Carl qui a toujours chassé 7 là, son père, ses grands-pères, ses oncles. Donc, 8 c'était un endroit qu'on connaissait depuis 9 toujours, là, moi depuis que je connais Carl, là, 10 on a toujours été à la chasse à ce lac-là, puis 11 aller faire la petite chasse dans cet endroit-là. 12 Q. Pouvez-vous, avec le crayon rose, marquer 13 l'emplacement du camp de Carl et de vous sur la 14 carte? 15 R. Bien, moi, je vais vous dire que la géographie 16 là-dessus, là, je ne suis vraiment pas bonne 17 là-dessus, là, je ne sais pas s'il pourrait 18 m'aider, je sais que c'est au lac des Quenouilles, 19 là, pas loin, là. 20 M. ANDRÉ TREMBLAY : 21 Je vais essayer de t'aider. 22 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 23 procureur du requérant : 24 Non, non, non, non, non. 25</p>	8	<p>1 Q. ... deux mille six (2006). 2 R. ... comment on monte, parce que c'est à Ferland, 3 là, on monte à Ferland, tout ça, mais là sur la 4 carte, là... 5 Q. O.K. 6 R. ... si je verrais un peu plus peut-être que je 7 serais... 8 Q. Ferland est ici. 9 R. ... bonne pour le situer, là, mais... 10 Q. Mais en vous en faites pas... 11 R. O.K. 12 Q. ... si vous ne vous sentez... 13 R. Ah non, regarde, je ne me forcerai pas. 14 Q. ... pas à l'aise. 15 R. Non, je ne force pas là-dessus pour rien. 16 Q. On va essayer avec Carl Simard. 17 R. Ah, Carl il va être bon, je suis certaine! 18 Q. Donc, je reviens au fait que c'était le camp pour 19 lequel il a eu une convention... 20 R. Oui. 21 Q. ... qu'on allait libérer les lieux au trente et un 22 (31) octobre deux mille six (2006) et... mais vous 23 ne libérez pas? 24 R. Bien non, parce qu'on considère que c'est un 25 endroit qui nous appartient, puis comme je suis</p>	10

<p>1 Métisse puis que Carl est Métis également, bien je 2 considère que c'est notre droit de laisser cette 3 cache-là, puis en plus ses oncles étaient là avant, 4 son père, donc c'est de famille. 5 Q. O.K. Est-ce qu'en octobre deux mille six (2006) 6 quand Carl signe et vous êtes témoin, vous avez 7 mentionné ces faits à la personne qui pensait que 8 vous acceptiez de libérer? 9 R. C'est Carl qui a fait les démarches à ce moment-là 10 pour aller signer ces choses-là. 11 Q. Hum hum. 12 R. Parce que les avis étaient envoyés seulement qu'à 13 Carl et mon nom n'apparaissait pas à ce moment-là. 14 Q. O.K. 15 R. Les avis ont toujours été envoyés à Carl, les 16 premiers avis du ministère. 17 Q. Mais vous étiez témoin de la signature, est-ce 18 que... 19 R. Bien oui, j'ai eu connaissance des documents, mais 20 c'est Carl qui a pris les contacts avec le 21 ministère. 22 Q. Et vous ne pouvez pas dire si, à ce moment-là, il 23 était une question importante, l'identité métisse? 24 R. Bien, je le suis Métisse. 25 Q. Oui. Mais au moment de la signature, puisque</p>	<p>11</p>	<p>1 allaient à l'original, on faisait de la pêche 2 blanche, on faisait de la pêche en eau douce, nous 3 on allait aux framboises, aux bleuets. Les petits 4 fruits, ça, chez nous c'était... c'était tous les 5 jours même. 6 Q. Donc, c'était autant du côté de votre famille que 7 du côté de Carl Simard? 8 R. C'est ça. Carl, c'était... eux ils avaient... c'est 9 à cet endroit-là qu'il chassait, moi, la 10 différence, je restais un petit peu en campagne... 11 Q. Hum hum. 12 R. ... puis mes frères ont toujours été à la chasse, 13 nous, on est toujours allé cueillir des fruits, on 14 est huit (8) chez nous, on partait en famille... 15 Q. Nommez les secteurs où les activités de la famille 16 Martel se passaient. 17 R. Bien, moi je demeure dans le chemin Saint-Jean... 18 Q. O.K. 19 R. ... O.K.? Donc, dans le rang Saint-Jean, O.K., il 20 y avait des champs, on allait ramasser des 21 framboises à ces endroits-là. 22 Q. C'est dans le secteur de La Baie? 23 R. Oui, c'est ça, absolument. 24 Q. O.K. 25 R. Puis mes frères, eux, allaient à la chasse, nous,</p>	<p>13</p>
<p>1 maintenant c'est très important, c'est.. 2 R. Oui, parce qu'on est copropriétaires, on l'a faite 3 ensemble la cache, elle nous appartient à tous les 4 deux (2) et on est Métis tous les deux (2). 5 Q. Hum hum. Mais pourtant, vous signez que vous allez 6 quitter. Carl Simard signe comme quoi vous allez 7 quitter et vous êtes... 8 R. Carl a signé, moi je n'ai rien signé. 9 Q. O.K. Et vous êtes membre de la communauté métisse 10 depuis quelle date? 11 R. Deux mille six (2006), environ. 12 Q. Deux mille six (2006)? 13 R. Mais j'ai toujours su que j'étais Métisse sauf que 14 là, à la ce moment-là, étant donné que je savais 15 que c'était les droits, bien là j'ai dit : On va le 16 prouver que c'est mes droits parce que c'est 17 quelque chose que je savais, que je savais que 18 j'étais Métisse parce que dans nos familles il y 19 avait des commentaires des fois qui se disaient : 20 «Ah, regarde, le frère à mon père il est comme un 21 Indien», des choses de même, on entendait des 22 commentaires, c'est juste qu'on n'avait pas la 23 carte qui le faisait, mais dans mon coeur, à 24 l'intérieur, moi, on est huit (8) enfants, puis mes 25 frères allaient à la chasse, à ce moment-là ils</p>	<p>12</p>	<p>1 avec ma mère, on faisait les bocaux. À ce 2 moment-là, les filles y allaient un petit peu 3 moins, maintenant, moi, j'y vais tout le temps, là, 4 mais à ce moment-là, nous, ce qu'on faisait, quand 5 mes frères arrivaient avec le poisson, on fumait du 6 poisson, on faisait de la confiture, on allait aux 7 noisettes, à ce moment-là, après ça, on allait aux 8 lièvres, nous, les filles, on tenait les lièvres 9 puis on enlevait la peau, puis ma mère faisait de 10 la tourtière, puis ça faisait partie de notre 11 culture... 12 Q. Hum hum. 13 R. ... que mes parents, ma mère, mon père, on a 14 toujours fait ça, moi, on est une grande famille 15 chez nous, puis c'est un moyen, dans le fond, de 16 subsistance un petit peu aussi parce que quand ils 17 arrivaient avec de l'original, bien, quand t'es huit 18 (8) à nourrir, bien... puis c'est de la bonne 19 viande, c'étaient des cultures qui venaient, hein, 20 d'une famille, de leurs parents puis après ça, 21 bien, ils nous ont transmis ça aussi. Nous aussi 22 quand on va à l'original on met ça dans la 23 tourtière, puis le lièvre on en met dans la 24 tourtière, puis ça fait partie de notre culture 25 métisse.</p>	<p>14</p>

<p style="text-align: right;">15</p> <p>1 Q. La date d'adhésion à la communauté métisse, vous 2 venez de dire que c'est deux mille six (2006), mais 3 l'allégué du paragraphe... 4 R. Bien, je pense que c'est deux mille six (2006), je 5 n'ai pas ma carte avec moi puis ma date. 6 Q. Est-ce que ça se pourrait que ce soit un an après 7 la signature de la convention? Parce que le 8 paragraphe 9 dit... je vais vous le lire... 9 R. Oui. 10 Q. ... je parle du paragraphe 9 de la défense de 11 madame Martel : 12 «Depuis le mois d'octobre deux mille sept 13 (2007), les défenseurs Carl Simard et Hélène 14 Martel sont membres de la communauté 15 métisse.» 16 Ça se pourrait que ce soit au cours de deux mille 17 sept (2007)? 18 R. Ça se pourrait, là. La date exacte, comme je vous 19 dis tantôt, je pense à peu près dans ce dates-là, 20 mais il aurait fallu que je vérifie sur ma carte 21 avant. Ce n'est pas quelque chose que je me suis 22 attardée la date que j'ai pris ma carte. 23 Q. Oui. 24 R. Je savais, à l'intérieur de moi, que j'étais 25 métisse, là. Tout ce que... là, j'appartiens à une</p>	<p>1 là, mais je sais que c'est des Métis là, parce que 2 c'est la même famille que Carl. 3 Q. Et qu'est-ce qui vous fait dire que vous savez que 4 c'est des Métis? 5 R. C'est des Métis parce que c'est la même descendance 6 que Carl, puis ils chassent, ils pêchent, c'est des 7 moyens de subsistance pour eux autres, puis ils 8 sont toujours là. C'est comme nous autres, aussitôt 9 qu'on a un congé on... mettons quand il fait beau 10 on s'en va à la pêche, quand on... puis on va 11 marcher nos secteurs, on est allé en ski-doo la 12 semaine passée, on est allé vérifier notre cache. 13 C'est quelque chose qui nous tient à coeur dans 14 notre milieu puis que ça reste en bonnes 15 conditions. 16 Q. Et pensez-vous que ça, c'est quelque chose qui vous 17 distingue de vos voisins à La Baie, les choses que 18 les autres ne font pas? 19 R. Bien moi, je pense que ce n'est pas marqué dans la 20 figure du monde, là, qu'ils sont Métis, là. Nous, 21 on chasse, on pêche. Eux, ce qu'ils font mes 22 voisins, moi, je ne les connais pas, mais dans le 23 secteur, les oncles à Carl, puis tout ça, c'est des 24 gens qui font comme nous, ils vont à la chasse, ils 25 vont à la pêche. Mes voisins immédiats, moi, en</p>
<p style="text-align: right;">16</p> <p>1 communauté pour faire, justement, valoir mes 2 droits, O.K., puis je pense que ça devient une 3 force aussi d'être une communauté, c'est comme une 4 famille, donc la date, je ne pense pas que ce soit 5 important, c'est que... 6 Q. O.K. 7 R. ... c'est une force de plus, je pense... 8 Q. Est-ce... 9 R. ... pour prouver que je fais partie d'un groupe qui 10 est les Métis. 11 Q. Est-ce que la famille Simard, à votre connaissance, 12 avait... vous avait mentionné qu'ils avaient des 13 camps, des caches dans le secteur, est-ce qu'ils 14 avaient l'habitude de prendre des... de prendre à 15 bail? 16 R. De prendre un bail? 17 Q. De prendre un bail, de mettre à bail ces camps ou 18 quelques-uns parmi eux? 19 R. Je sais qu'ils ont toujours eu des caches, puis ils 20 en ont encore, d'ailleurs, parce qu'on se connaît 21 tous, là, dans le secteur où on fait de la chasse, 22 c'est tous les oncles à Carl, puis c'est... on 23 connaît tous les gens, du côté à Carl c'est tous 24 des Métis aussi, bien sûr, là. Ils n'ont pas 25 nécessairement leurs cartes ou je ne le sais pas,</p>	<p style="text-align: right;">18</p> <p>1 ville, là, c'est bien sûr que je reste en ville, je 2 ne sais pas ce qu'ils font, là, je ne les suis pas, 3 là, mais oui c'est pour moi et je pense qu'on est 4 Métis parce qu'on va à la chasse, on va à la pêche. 5 Mais mes voisins, moi, je ne m'en occupe pas, là, 6 moi j'ai mes activités, puis... nous autres, c'est 7 la chasse, la pêche, il y en a d'autres ça va être 8 le ski. 9 Q. Donc, dans la zone où vous habitez, vous ne pouvez 10 pas dire si les gens d'à côté sont des Métis tant 11 que vous ne les voyez pas chasser ou tant que vous 12 ne chassez pas avec eux... 13 R. Bien, ta culture... 14 Q. ... vous ne pouvez pas savoir s'ils sont des Métis 15 ou s'ils sont des non-Métis? 16 R. Bien, c'est comme la religion catholique, là, ils 17 peuvent être Métis puis ne pas pratiquer, ça, ce 18 n'est pas... ça ne m'appartient pas, là. C'est 19 comme la religion catholique, il y en a qui sont 20 catholiques, mais ils ne vont pas à la messe, mais 21 ça ne veut pas dire qu'ils ne sont pas catholiques. 22 Je ne le sais pas, moi, qu'est-ce qui se passe chez 23 le voisin, là. Moi, je sais que je suis Métisse, 24 puis je sais que ma culture fait que je vais à la 25 chasse, que je vais à la pêche. Les voisins...</p>

<p>19</p> <p>1 Q. Puisque vous allez...</p> <p>2 R. Il y a des oncles, puis des tantes à Carl, puis mes</p> <p>3 frères y vont, puis c'est les gens qui sont reliés</p> <p>4 directement à moi qui sont... pour moi, ils sont</p> <p>5 Métis aussi.</p> <p>6 Q. Si ces gens-là n'avaient pas une ascendance mais</p> <p>7 qu'ils adoraient... et que la chasse ferait une</p> <p>8 partie importante dans leur vie, diriez-vous que</p> <p>9 c'est des Métis?</p> <p>10 R. Bien, les Métis, d'appartenir à une communauté,</p> <p>11 c'est des droits qu'on a, qu'ils ne sont pas</p> <p>12 Métis... c'est des droits être Métis, on a des</p> <p>13 droits, c'est une culture, c'est un moyen de</p> <p>14 subsistance, on...</p> <p>15 Q. Mais ma question c'était : Imaginons que c'est...</p> <p>16 qu'il y a des gens qui n'ont pas une ascendance</p> <p>17 autochtone mais des gens qui font la chasse de</p> <p>18 subsistance, des gens qui font la chasse comme une</p> <p>19 partie de leur vie essentielle, à votre avis, selon</p> <p>20 ce que vous croyez – là, on ne parle pas des</p> <p>21 droits – qu'est-ce que vous croyez, c'est les gens</p> <p>22 comme vous ou c'est des gens qui ne sont pas comme</p> <p>23 vous parce qu'ils n'ont pas l'ascendance?</p> <p>24 R. Bien, ils ne sont pas comme moi parce que moi ça</p> <p>25 vient de famille en famille, c'est des droits qu'on</p>	<p>21</p> <p>1 des événements où les Métis se sont fait... se sont</p> <p>2 tenus ensemble pour défendre leurs droits ou les</p> <p>3 Métis se sont signalés à l'intérieur de la ville</p> <p>4 comme étant un groupe différent? Est-ce qu'à un</p> <p>5 moment donné vous avez, autrement que dans votre</p> <p>6 amour de la chasse et de la vie dans le bois,</p> <p>7 est-ce que vous avez eu le sentiment que c'était</p> <p>8 clair en ville qu'il y avait deux (2) groupes qui</p> <p>9 n'étaient pas pareils?</p> <p>10 R. Je dirais que non, je n'ai pas... je n'ai pas... tu</p> <p>11 sais, c'est comme je vous dis, ce n'est pas marqué</p> <p>12 dans le front «Métis», puis il n'y a pas eu</p> <p>13 d'identification particulière à des gens avec des</p> <p>14 drapeaux, dire : «On est Métis», là, regarde, ça,</p> <p>15 je n'ai pas vu ça.</p> <p>16 Q. Et ce que vous avez vu à l'école, hein, vous faites</p> <p>17 l'école dans les années soixante (60), l'école</p> <p>18 primaire, je parle, des remarques désobligeantes,</p> <p>19 des commentaires?</p> <p>20 R. Ça ne se disait pas vraiment : «Regarde, toi, t'es</p> <p>21 Métis», ça ne se montrait pas du doigt, là,</p> <p>22 nécessairement, parce que comme... tu sais, vous me</p> <p>23 voyez passer, tu dis-tu : «Elle, elle est Métisse»?</p> <p>24 Donc, ce n'était pas identifié de même comme :</p> <p>25 «Toi, t'es catholique, t'es protestant», tu sais.</p>
<p>20</p> <p>1 a. Eux, ils ne les ont pas ces droits-là parce</p> <p>2 qu'ils ne sont pas Métis.</p> <p>3 Q. Alors, c'est le sang qui donne des droits?</p> <p>4 R. Bien oui, t'as des...</p> <p>5 Q. C'est...</p> <p>6 R. ... descendants directs qui ont pratiqué ça qui</p> <p>7 fait qu'il y a des choses qui leur appartenait.</p> <p>8 C'est comme moi, ma maison, plus tard elle va</p> <p>9 appartenir à mes enfants parce que c'est de...</p> <p>10 c'est quelque chose en héritage qu'on leur laisse,</p> <p>11 c'est un héritage, c'est un droit qu'on a, c'est un</p> <p>12 héritage qu'ils nous ont laissé, c'est une culture</p> <p>13 qu'on a que je crois qui appartient de...</p> <p>14 justement, les descendants, là.</p> <p>15 Q. O.K. Puisque vous avez habité tout le long de votre</p> <p>16 existence à La Baie, La Baie c'est une ville assez</p> <p>17 importante, même si je pense que votre place est un</p> <p>18 petit peu en retrait de la partie la plus dense de</p> <p>19 La Baie, vous connaissez La Baie?</p> <p>20 R. Oui.</p> <p>21 Q. Est-ce que cette culture métisse, à un moment</p> <p>22 donné, est-ce qu'elle a pu se manifester en ville?</p> <p>23 Vous, vous êtes née en mil neuf cent soixante</p> <p>24 (1960), ça fait quarante-neuf (49) ans que vous</p> <p>25 connaissez la ville, de votre souvenir y a-t-il eu</p>	<p>22</p> <p>1 Il n'y avait pas d'identification qui faisait</p> <p>2 qu'ils nous pointaient du doigt.</p> <p>3 Q. Est-ce que vous aviez peur des... vous avez dit</p> <p>4 «j'ai toujours su que j'étais Métisse». Quand vous</p> <p>5 dites «j'ai toujours su que j'étais Métisse»,</p> <p>6 est-ce que ça fait référence à l'ascendance?</p> <p>7 R. Oui, c'est parce que dans la famille, là, c'est ça,</p> <p>8 quand les parents disaient : «Ah, lui, il agit</p> <p>9 comme un Métis», tu sais, on n'avait pas de preuve,</p> <p>10 mais...</p> <p>11 Q. Est-ce que c'était dans ces termes-là «il agit</p> <p>12 comme un Métis» ou c'était dit : «Il agit comme un</p> <p>13 Sauvage»?</p> <p>14 R. Ils disaient... ils disaient «comme des Indiens».</p> <p>15 Q. À l'époque on n'utilisait pas le mot «Métis»?</p> <p>16 R. C'est ça. C'est que c'est mieux identifié</p> <p>17 aujourd'hui.</p> <p>18 Q. Et à l'école, on ne vous signalait pas, si je</p> <p>19 comprends bien, parce que comme vous le dites, on</p> <p>20 n'a pas tatoué sur le front l'ascendance...</p> <p>21 R. Non.</p> <p>22 Q. ... les ancêtres, mais si vous le saviez, si vous</p> <p>23 le saviez depuis toujours comme vous le dites,</p> <p>24 est-ce que vous aviez l'impression que vous aviez</p> <p>25 quelque chose à cacher, justement pour qu'on ne</p>

<p style="text-align: right;">23</p> <p>1 vous signale pas?</p> <p>2 R. On ne le cachait pas parce que c'était comme</p> <p>3 automatique, on était des grandes familles, on</p> <p>4 faisait ces cultures-là, mais on ne le disait pas,</p> <p>5 je veux dire, ça faisait partie de ma culture.</p> <p>6 Q. Il y a des gens plus âgés que vous que nous avons</p> <p>7 interrogés et qui ont sorti un mot qui nous</p> <p>8 intéresse, c'est braconnier. Avez-vous entendu le</p> <p>9 mot «braconnier» pour vous désigner?</p> <p>10 R. Non, moi je... non.</p> <p>11 Q. C'est une affaire de plus vieux, hein?</p> <p>12 R. Oui, absolument.</p> <p>13 Q. Est-ce que vous, vous avez déjà qualifié d'autres</p> <p>14 personnes de braconniers ou vous avez entendu ça..</p> <p>15 R. Oui, oui.</p> <p>16 Q. ... dire ça des gens autour?</p> <p>17 R. Oui.</p> <p>18 Q. Oui?</p> <p>19 R. Oui.</p> <p>20 Q. Qu'est-ce que ça voulait dire? Parce que si vous</p> <p>21 l'utilisiez, vous saviez qu'est-ce que ça veut</p> <p>22 dire?</p> <p>23 R. Bien, c'est que tu chasses illégalement dans des</p> <p>24 périodes où ce n'est pas permis pour...</p> <p>25 Q. Mais on disait que dans ces villes et villages, il</p>	<p>1 Q. O.K.</p> <p>2 R. Bien, je veux dire, c'est parce que moi je sais que</p> <p>3 c'est des Métis parce que c'est des gens qui sont</p> <p>4 de la descendance à Carl, exemple, c'est des gens</p> <p>5 de la descendance, tout simplement.</p> <p>6 Q. O.K. Et comment c'est arrivé à vos oreilles que la</p> <p>7 Communauté métisse du Domaine-du-Roy existe? Les</p> <p>8 journaux, un téléphone, un ami, en famille?</p> <p>9 Comment est-ce que c'est arrivé?</p> <p>10 R. Dans la famille.</p> <p>11 Q. La famille Simard, je pense?</p> <p>12 R. Non.</p> <p>13 Q. Non? Dans la vôtre?</p> <p>14 R. Oui.</p> <p>15 Q. Comment est-ce que c'est arrivé?</p> <p>16 R. Bon. J'ai une nièce qui travaille pour la</p> <p>17 Communauté.</p> <p>18 Q. Qui travaille pour la Communauté?</p> <p>19 R. Oui.</p> <p>20 Q. À salaire?</p> <p>21 R. Non, bénévole.</p> <p>22 Q. Bénévole. O.K. Et qu'est-ce qu'elle fait comme</p> <p>23 travail?</p> <p>24 R. Je ne le sais pas exactement, là, mais je sais</p> <p>25 qu'elle travaille pour eux, là. Je ne peux pas vous</p>
<p style="text-align: right;">24</p> <p>1 n'y avait presque plus personne qui chassait</p> <p>2 seulement légalement, les gens chassaient tout le</p> <p>3 temps?</p> <p>4 R. Oui, c'est vrai qu'on entendait ça, mais moi je</p> <p>5 suis un petit peu plus jeune, je vous le disais,</p> <p>6 moi, c'était mes frères qui allaient à la chasse,</p> <p>7 puis ces choses-là, mais...</p> <p>8 Q. Est-ce qu'à votre connaissance ils se sont fait</p> <p>9 traiter de braconniers, eux, qui étaient un peu</p> <p>10 plus âgé ou même pas?</p> <p>11 R. Non.</p> <p>12 Q. Non?</p> <p>13 R. Mais on en connaît... moi j'en connais des gens qui</p> <p>14 ont braconné, oui, on en connaît tous parce que</p> <p>15 c'est vrai que les gens, c'étaient des moyens de</p> <p>16 subsistance, puis ils avaient des grandes familles,</p> <p>17 puis oui il y en avait du braconnage.</p> <p>18 Q. Ces gens-là que vous dites «oui j'en connais, j'en</p> <p>19 ai connu», est-ce que... diriez-vous que c'est des</p> <p>20 Québécois?</p> <p>21 R. C'est des Métis.</p> <p>22 Q. Oui? C'est des Métis, comme vous?</p> <p>23 R. Oui.</p> <p>24 Q. Mais on n'a jamais utilisé le terme pour vous?</p> <p>25 R. Non.</p>	<p style="text-align: right;">26</p> <p>1 dire ce qu'elle fait.</p> <p>2 Q. O.K. Et pourquoi elle est rentrée, à votre avis,</p> <p>3 dans la Communauté?</p> <p>4 R. Bien, je ne lui ai jamais posé la question.</p> <p>5 Q. O.K. Et pourquoi elle s'est adressée à vous pour</p> <p>6 vous dire : Tu pourrais embarquer? C'est comme ça</p> <p>7 que ça s'est passé?</p> <p>8 R. Bien, c'est moi qui lui a posé la question. J'ai</p> <p>9 fait faire ma descendance, puis je lui ai posé la</p> <p>10 question un petit peu, là, Métis, puis moi je</p> <p>11 voulais faire défendre mes droits, là, suite à</p> <p>12 l'avis qu'on eu, tout simplement.</p> <p>13 Q. Si vous n'aviez pas eu l'avis?</p> <p>14 R. Bien, j'avais vu aussi dans les journaux, il y a eu</p> <p>15 quelques publicités, l'affaire Corneau, là, pour</p> <p>16 les caches, puis je me suis informée, tout</p> <p>17 simplement.</p> <p>18 Q. S'il n'y avait pas eu l'avis...</p> <p>19 R. Oui.</p> <p>20 Q. ... est-ce que vous l'auriez prise la carte?</p> <p>21 R. Bien, ce n'est pas... le fait que je n'aie pas la</p> <p>22 carte fait... ce n'est pas ça qui fait que je sois</p> <p>23 Métisse ou pas dans ma tête, je suis Métisse dans</p> <p>24 mon coeur, puis dans nos cultures je suis Métisse.</p> <p>25 Ce n'est pas la carte qui fait la différence, c'est</p>

27	<p>1 juste que là je fais partie d'une famille où on a 2 nos cartes, on fait défendre nos droits. Ça 3 confirme juste ce que je savais, sauf que là on est 4 une grande famille, qui fait qu'on fait défendre 5 nos droits, puis on partage notre culture, puis... 6 Q. Et pour Carl Simard, c'est la même chose, il a 7 embarqué quand vous êtes embarquée? 8 R. Sa carte? Vous parlez de la carte ou...? 9 Q. De la carte de Carl, parce que je ne la vois pas au 10 dossier. 11 R. Non, Carl, ça ne fait pas tellement longtemps qu'il 12 a fait faire sa descendance, O.K., puis il a pris 13 sa carte aussi, mais vous allez voir, là, aussi 14 même par les photos, Carl il fait de la chasse, de 15 la pêche, depuis l'âge de trois (3), quatre (4) 16 ans, là, il était jeune, puis il allait avec son 17 père en faire, puis... 18 Q. Et la carte de Carl... 19 R. Bien, je veux dire... 20 Q. ... ça, c'est arrivé un an après vous, deux (2) ans 21 après vous? 22 R. Non, ça ne fait pas longtemps, pas tellement 23 longtemps qu'il l'a fait faire sa carte. Il vient 24 juste de la faire faire pratiquement. Il voulait 25 voir s'il avait des descendance mélangées également</p>	29
28	<p>1 parce que lui depuis qu'il est... il est fils 2 unique, ça fait que son père l'a toujours fait... 3 eux autres, ils avaient un camp de chasse, ils en 4 ont toujours eu, ils en ont débâti, ils en ont 5 refait, ses oncles étaient à l'endroit où on 6 était... 7 Q. Oui. 8 R. ... c'est que je vous dis, Carl, il en a toujours 9 fait à cet endroit-là. Vous allez lui boucher les 10 yeux, il va partir en bateau, puis il va se rendre 11 direct, tu sais. 12 Q. Mais il ne savait pas qu'il avait une ascendance 13 métisse? 14 R. Bien, il n'avait pas sa carte... 15 Q. Mais il le savait. 16 R. ... il le savait. Il ne l'avait pas sa carte. 17 Q. O.K. 18 R. Il n'avait tout simplement pas sa carte. 19 Q. Et il est allé chercher la carte... 20 R. Puis il n'avait pas fait faire la descendance parce 21 qu'il savait que moi je l'étais, parce que moi j'ai 22 des gens dans ma famille qui avaient déjà fait 23 faire leur descendance, ça fait que moi je le 24 savais aussi, mais Carl il a tout simplement fait 25 prouver ce qu'il savait déjà aussi.</p>	30
	<p>1 Q. O.K. Ce qu'il soupçonnait déjà... 2 R. Oui. 3 Q. ... qu'il... -- O.K. 4 R. Il ne le soupçonnait pas, il le savait. 5 Q. Il le savait? 6 R. Bien, je veux dire, il le savait, ils ont toujours 7 fait de la chasse, de la pêche. 8 Q. Oui, mais les noms des ancêtres, ça, si on le sait 9 on le sait, mais si on ne le sait pas peut-être 10 qu'on le soupçonne, c'est à ça que je faisais 11 référence. 12 R. O.K. Il a tout simplement fait faire sa descendance 13 pour être certain que c'était bien ça. 14 Q. Avant les dernières Fêtes de fin d'année ou 15 c'est...? 16 R. Ça ne fait pas tellement longtemps qu'il l'a fait 17 faire. 18 Q. C'est avant les Fêtes quand même? 19 R. Comme je vous dis, la date... 20 Q. C'est en deux mille huit (2008)? 21 R. ... la date, là... 22 Q. Mais aidez-moi avec les années. Deux mille huit 23 (2008) ou l'année où on est, deux mille neuf 24 (2009)? 25 R. Je ne sais pas si c'est fin deux mille huit (2008) ou début deux mille neuf (2009), là, je ne peux pas vous dire exactement la date, encore là il faudrait regarder sur sa carte, là, c'est quand même... ça ne fait pas beaucoup de temps, là. Q. Ça ne fait pas beaucoup de temps? R. Non. Q. Alors, pour la... quand le paragraphe 9 dit : «Depuis le mois d'octobre deux mille sept (2007)...» Et là, encore une fois, je fais référence à votre défense «depuis le mois d'octobre deux mille sept (2007)» c'est seulement Hélène Martel qui est membre? R. C'est ça. Parce que moi, moi j'avais ma carte, puis, bon, on a dit : «Bien, regarde, moi je l'ai», mais ça va... ça donne juste plus de force parce qu'on l'est tous les deux (2), dans le fond on fait défendre nos droits à tous les deux (2) parce qu'on est copropriétaires du camp tous les deux (2), ça fait que là, dans le fond, on vous prouve qu'on est Métis tous les deux (2), là. Q. O.K. Avez-vous reçu le certificat classe B, le certificat bleu? R. Je ne l'ai pas reçu encore. Q. Mais vous avez fait la demande?</p>	

<p style="text-align: right;">31</p> <p>1 R. Non, je n'ai pas fait la demande. 2 Q. Vous n'avez pas fait la demande? 3 R. Non. 4 Q. Est-ce que ça a un coût? 5 R. Bien, je ne pense pas qu'il y ait de coût 6 nécessairement, là. 7 Q. Parce que... 8 R. C'est que ça va être automatique, là. Ils nous ont 9 dit, je pense, que ça se ferait automatique. 10 Q. Expliquez-moi, qu'est-ce que ça veut dire que ça va 11 être automatique? 12 R. Bien, je pense qu'une fois que ta descendance est 13 faite... 14 Q. Oui. 15 R. ... O.K., normalement, puis que c'est prouvé que 16 t'es Métis, là ils te donnent ta classe B, là. 17 Q. O.K. Donc, ça vous exempte d'avoir à faire la 18 demande, là, parce que c'est dans ce sens-là que 19 vous dites que ça va être automatique? 20 R. Oui, mais je n'ai même pas besoin de la faire la 21 demande, que je sois une classe B, que je sois... 22 pour moi je suis Métisse, là, ce n'est pas 23 important la carte. 24 Q. Ça va, c'est juste que je pose des questions 25 aussi...</p>	<p>1 se nourrir. 2 Q. Mais je vous dis ça parce que dans le paragraphe 35 3 de votre défense, c'est écrit : 4 «Comme cela était véhiculé dans leur famille 5 à chacun, les défenseurs Carl Simard et 6 Hélène Martel connaissaient depuis leur 7 enfance qu'ils sont autochtones d'ascendance 8 eurocanadienne et amérindienne.» 9 Alors, plus que «arrête de faire l'Indien», comment 10 est-ce que vous avez découvert et à quelle 11 occasion, qu'il y avait de cette ascendance 12 amérindienne? On vous a nommé l'ancêtre? 13 R. Non, même pas. J'ai fait faire ma descendance pour 14 vérifier si je l'étais vraiment parce que c'est ce 15 que j'entendais dire, tu sais, ils disaient à la 16 maison : «Vous avez de l'Indien», mais ils ne 17 disaient pas : t'as telle descendance, telle 18 descendance, ça fait que j'ai fait tout simplement 19 faire une généalogie pour le vérifier. 20 Q. Et c'est quand que dans votre vie, à quel âge qu'on 21 vous a dit ça que vous aviez de l'Indien? 22 R. Bien, ça se disait dans la maison de même : il y a 23 de l'Indien, il y a... tu sais, ce n'était pas : 24 Hélène, t'as de l'Indien, c'était qu'il y avait de 25 l'Indien dans la famille, c'est pour ça que je dis</p>
<p style="text-align: right;">32</p> <p>1 R. Oui. 2 Q. ... sur le fonctionnement de la communauté... 3 R. O.K. 4 Q. ... pas seulement sur vous... 5 R. O.K. 6 Q. ... mais c'est pour voir les habitudes et les 7 façons de faire de la communauté. 8 Vous rappelez-vous c'est quand la première fois que 9 vous avez appris que vous aviez de l'ascendance 10 autochtone, amérindienne, indienne? 11 Vous rappelez-vous dans votre vie qui vous a dit 12 ça? 13 R. Bien, je veux dire, chez nous des fois mon père 14 disait d'un de ses frères : «Ah, regarde, il a de 15 l'Indien», par des comportements, tu sais, «il a de 16 l'Indien», puis c'est de même qu'on l'a appris, 17 j'étais jeune, exactement les dates, là... 18 Q. Moi, quand j'étais un peu difficile à la maison, on 19 disait de moi aussi que j'étais Indien, mais je 20 viens de l'Argentine et... 21 R. Mais les cultures ne sont pas les mêmes 22 nécessairement chez vous que chez nous, tu sais, 23 parce que nous autres, on est des gens avec les 24 cultures, justement les Métis, on se nourrissait 25 avec la viande de bois, on allait à la pêche pour</p>	<p style="text-align: right;">34</p> <p>1 ça. 2 Q. Donc, vous n'étiez pas partie encore de la maison 3 familiale, essayez de vous rappeler cette 4 époque-là, qu'est-ce que ça a changé dans votre vie 5 d'apprendre que dans la maison on avait de 6 l'Indien? Est-ce que ça représenté un choc? Est-ce 7 que ça a été une découverte? Est-ce que ça a été 8 quelque chose dont on se rappelle? 9 R. Ça ne change rien, ça fait juste... ça ne change 10 rien de se faire dire que t'es Métis, ça fait juste 11 confirmer ce que tu sais déjà. Quand on fait faire 12 nos cartes, ça fait juste confirmer ce que j'ai 13 déjà. 14 Q. Mais je ne parle pas de quand on fait faire nos 15 cartes, je parle de l'enfance, c'est pour ça... 16 R. Et même... 17 Q. ... que je vous ai dit... 18 R. Ah non. Mais même l'enfance, même si tu te fais 19 dire, mettons : «Il y a de l'Indien dans la 20 famille», là, tu n'accroches pas là-dessus, quand 21 t'es enfant ce n'est pas quelque chose... ça ne 22 change pas ton père puis ta mère, là. 23 Q. Quand vous... 24 R. Puis nos valeurs restent les mêmes, puis nos 25 traditions restent les mêmes.</p>

<p>35</p> <p>1 Q. Mais, par exemple, pour quelqu'un qui fait partie 2 d'un groupe distinct, apprendre ça puis ouvrir la 3 porte de la maison et sortir, c'est un peu comme se 4 rendre compte que quand on ouvre la porte, on va 5 vers quelque chose de différent? 6 R. Bien, pour moi, non, tu ne t'en vas pas crier sur 7 les toits : Je suis Métisse, ça fait que ça ne 8 change rien. De se faire dire qu'on est Indien, 9 qu'on est Métis, ça ne change rien, la culture 10 restait la même, ça ne changeait rien dans ma vie, 11 je continue à faire du vélo, je continuais... on 12 continuait à aller aux framboises, on continuait à 13 aller à la pêche avec des petites cannes à pêches. 14 Q. Et vous pensez que ça, cet amour de la forêt et des 15 activités comme la pêche étaient exclusives aux 16 Métis dans la région? 17 R. Pas exclusif, mais moi je me dis : l'endroit où on 18 était, moi, pour moi c'est quelque chose... exemple 19 le camp de chasse où on est c'est depuis le début, 20 exemple que moi, depuis que je connais Carl, là, 21 mais on a toujours été à la chasse là, c'est 22 quelque chose qui vient depuis qu'il est au monde, 23 puis moi, c'est sûr que je n'avais pas de 24 territoire, mais on allait à la chasse puis à la 25 pêche tout le temps dans les mêmes places pareil,</p>	<p>37</p> <p>1 de travail? 2 R. Bien, eux ils n'y vont pas. Je n'ai aucune copine 3 que je vous dirais, là, qui m'ont dit qu'elles 4 allaient à la chasse, je suis la seule au bureau 5 qui va à la chasse puis qui va à la pêche. Je ne 6 l'ai pas vraiment demandé mais, tu sais, quand j'ai 7 arrivé : «Ah, t'as-tu tué, Hélène? Oui, on a tué 8 un orignal». Puis ils sont impressionnés, là, parce 9 que eux, ils n'ont aucun intérêt, mais moi, c'est 10 comme une semaine dans le Sud c'est aussi plaisant 11 que ça, moi, là, m'en aller à ma cache, là, puis 12 aller à la chasse, puis aller marcher dans le bois, 13 puis aller pêcher. 14 Q. Hum. 15 R. Pour moi, c'est aussi plaisant que ça, là, on prend 16 des vacances exprès pour ça. Puis aussitôt qu'on a 17 un petit moment on s'en va là, puis on finit la 18 chasse, puis on commence à se faire des projets : 19 Bon, ça va être de même l'année prochaine, puis... 20 Q. Et... 21 R. ... c'est quelque chose qui est dans notre tête, 22 là. 23 Q. Ça fait longtemps que vous êtes à travailler pour 24 la Ville? 25 R. Oui, ça fait trente (30) ans.</p>
<p>36</p> <p>1 là. 2 Q. Est-ce que vous vous êtes connus pendant les 3 activités de chasse ou de pêche? 4 R. Je ne l'ai pas connu là, mais je vais à la chasse 5 toutes les années. Pour moi, la chasse, là, 6 c'est... 7 Q. Essentiel? 8 R. ... ça fait tellement partie de mes cultures que 9 moi je prends des vacances pour aller à la chasse. 10 Q. Hum. 11 R. Puis, quand on est en congé ou on arrive à cinq 12 heures (5 h), on s'en va à la pêche à ces 13 endroits-là. 14 Q. Dans votre lieu de travail est-ce qu'on vous 15 regarde un peu comme étant différente parce que 16 vous... 17 R. Oui. 18 Q. ... allez ... 19 R. Oui. 20 Q. ... tout le temps à la chasse? 21 R. Absolument. Parce que je travaille dans un milieu 22 de filles, puis elles trouvent ça bien drôle que 23 j'aille à la chasse, puis que je... on a tué un 24 orignal, puis elles trouvent ça bien drôle. 25 Q. Dans quels termes qu'elles disent ça, les copines</p>	<p>38</p> <p>1 Q. Donc, vous avez vu le milieu de travail tout le 2 long de ces années-là, est-ce que les copains et 3 copines de travail, dans les années... si vous 4 dites que ça fait trente (30) ans, on remonte à 5 soixante-dix-neuf (79), quatre-vingt (80), c'est là 6 que vous commencez, puis à cette époque-là aussi 7 vous y alliez tout le temps en forêt? 8 R. J'y allais moins, que je dirais. Je restais à la 9 maison parce que souvent... bien, commence la 10 petite famille, les enfants, on a des petits bébés, 11 ça fait que les disponibilités ne sont pas les 12 mêmes, à ce moment-là j'allais à la pêche, là, mais 13 je n'allais pas nécessairement passer une semaine 14 dans le bois à la chasse, ça, non je n'y allais pas 15 à ce moment-là. 16 Q. Et à ces moments-là... 17 R. Sauf que quand ils arrivaient avec la viande, 18 exemple mes frères, bien, ils m'en donnaient, puis 19 c'était plus à ce niveau-là. 20 Q. O.K. 21 R. Parce que moi, à ce moment-là, je n'étais pas avec 22 Carl, je n'avais pas nécessairement un conjoint qui 23 allait à la chasse non plus. 24 Q. O.K. 25 R. C'est plus mes frères qui m'en donnaient par</p>

<p>39</p> <p>1 exemple, puis la truite la même chose, puis... 2 parce que c'était différent, là. 3 Q. Il y a une question qui me chicote, est-ce que 4 les... pensez-vous que les enfants, vos enfants 5 et... ils sont jeunes maintenant, ils ont quel âge? 6 R. J'ai un garçon de vingt-cinq (25) ans qui, 7 justement, demeure à Montréal, puis aussitôt qu'il 8 vient, bien, il me demande : «Regarde, projetez, 9 là, on va à... on va pêcher, là.» Puis... 10 Q. Encore un autre qui ne pense qu'à la chasse? 11 R. Oui, bien quand il arrive ici, c'est sûr, parce 12 que... puis j'en ai un de dix-neuf (19), puis lui 13 il vient à la chasse, puis il vient à la pêche avec 14 nous. 15 Q. O.K. 16 R. Aussitôt qu'on dit : «Bien, regarde, à cinq heures 17 (5 h) on arrive de travailler, là.» «Bien, 18 attendez-moi, là, moi aussi j'y vais.» 19 Q. O.K. Combien... 20 R. Il amène des amis. 21 Q. Combien d'enfants... 22 R. Deux (2). 23 Q. ... que vous avez? 24 R. Moi j'ai deux (2) garçons, puis mon chum il a une 25 fille, puis la petite vous allez le voir aussi même</p>	<p>1 R. Je connais juste madame Brisson, je ne connais pas 2 son petit nom. 3 Q. O.K. Et dans le tableau qui est ici... -- si vous 4 voulez fournir au témoin, maître Côté, la... 5 R. Je vais me mettre de loin! 6 Q. Qui est l'ancêtre métis dans cette...? 7 R. C'est Catherine, Catherine Lejeune. 8 Q. Catherine Lejeune? 9 R. Oui. 10 Q. Qui se marie à Port-Royal avec François Savoie en 11 mil six cent cinquante-quatre (1654)? 12 R. Oui. 13 Q. Savez-vous où est-ce que c'est Port-Royal? 14 R. Je crois que c'est en France, mais comme je vous 15 dis, moi, la géographie, là, je ne suis pas 16 tellement bonne là-dedans. 17 Q. Bien, je vais vous aider parce que ça ne peut pas 18 être une Métisse qui s'est mariée en France, à 19 moins qu'on l'aie kidnappée puis ramenée là-bas? 20 R. Bien, en tout cas, c'est vraiment une... selon la 21 descendance c'est une Métisse, là, je ne la connais 22 pas, en mil six cents (1600) je n'étais pas au 23 monde, là, mais c'est une Métisse. Je ne sais pas 24 Port-Royal c'est où, là. 25 Q. O.K.</p>
<p>40</p> <p>1 sur des photos, là, il la traîne depuis qu'elle est 2 petite qu'il lui montre à... qu'il lui montre aussi 3 à pêcher puis... ça fait partie de nos cultures. 4 Q. Pensez-vous que les gens métis ont tendance à 5 marier des gens métis? 6 R. Pas nécessairement. 7 Q. Pas nécessairement? 8 R. Non. Bien, on vient en ville aujourd'hui, là, puis 9 mon fils est Métis, là, puis il est avec une fille 10 de Montréal, là. 11 Q. O.K. Peut-être qu'elle est Métis aussi? 12 R. Bien là, de toute façon, ça, ça ne m'appartient 13 pas, là, mais mon garçon, lui, ses cultures sont 14 métisses. 15 Q. O.K. Je vais vous poser maintenant des questions 16 sur le tableau généalogique. 17 R. Oui. 18 Q. Vous connaissez la personne qui a fait ça, qui a 19 confectionné ça? 20 R. Bien, je ne la connais pas personnellement, là, je 21 veux dire, je la connais parce qu'elle fait partie 22 de... 23 Q. Est-ce que c'est Jocelyne Brisson? 24 R. Madame Brisson. 25 Q. Madame Brisson.</p>	<p>42</p> <p>1 R. Comme je vous dis, moi, la géographie puis 2 l'histoire, là... 3 Q. O.K. Et votre mère s'appelle? 4 R. Jacqueline Simard. 5 Q. Jacqueline Simard. Elle s'est mariée avec votre 6 père à Grande-Baie? 7 R. C'est bien ça. 8 Q. C'est dans la... quand vous me parliez de la maison 9 familiale, c'était à Grande-Baie? 10 R. À Grande-Baie, oui, puis ils l'ont encore, oui, mes 11 parents demeurent là encore. Bien, ma mère, parce 12 que mon père est à l'hôpital, là. 13 Q. O.K. 14 R. Ma mère demeure encore là. 15 Q. O.K. Bon. Je ne sais pas si tu veux reprendre 16 quelques questions? 17 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 18 procureure du requérant : 19 Juste... puisqu'on est là-dedans, là. 20 Q. Vos parents, donc, est-ce qu'ils sont natifs de 21 Grande-Baie? 22 R. Oui. 23 Q. Donc, tous les deux (2) ont grandi là, vécu là? 24 R. Oui. 25 Q. Puis leurs parents, donc vos grands-parents,</p>

<p style="text-align: right;">43</p> <p>1 d'abord du côté maternel, est-ce qu'ils sont de 2 Grande-Baie aussi? 3 R. Oui. 4 Q. O.K. Et du côté paternel? 5 R. Aussi. 6 Q. O.K. Et est-ce que ça vous arrive... là je 7 comprends que vous assistez aux rencontres de la 8 Communauté, est-ce que ça vous arrive d'y aller? 9 R. Ah, je ne suis pas... je ne suis pas allée parce 10 que j'ai un conjoint qui est sur les «shifts», puis 11 quand il y a eu des rencontres, bien... 12 Q. Ça n'adonnait pas. 13 R. ... il n'était pas disponible, c'est ça. 14 Q. O.K. Donc, à part les rencontres de l'Association, 15 est-ce que ça vous arrive de vous réunir entre 16 Métis dans votre coin à vous? 17 R. Bien, avec des Métis, avec les oncles à Carl, oui. 18 Q. O.K. 19 R. Qui, pour moi, sont des Métis. 20 Q. O.K. 21 R. Oui. 22 Q. Donc, dans la famille, c'est surtout concentré 23 sur... 24 R. C'est familial parce que... 25 Q. ... le clan familial?</p>	<p style="text-align: right;">45</p> <p>1 Q. O.K. 2 R. ... mais quand il vient il... comme je vous dis, 3 c'est la pêche, puis... 4 Q. O.K. Puis votre... en fait votre fille, votre 5 belle-fille, est-ce que vous lui avez enseigné 6 aussi les rudiments des bocaux... 7 R. Oui, elle vient... 8 Q. ... des cannages et tout ça? 9 R. Pas les bocaux parce que... 10 Q. O.K. 11 R. ... dans l'adolescence, je te dirais qu'à dix-sept 12 (17) ans, là, ce n'est pas tellement un intérêt de 13 son âge, là... 14 Q. Oui. 15 R. ... mais, je veux dire, du poisson elle en mange, 16 puis on fume du poisson chez les parents à Carl, 17 bien, elle sait comment faire parce qu'elle nous 18 voit faire... 19 Q. O.K. 20 R. ... mais elle ne s'installera pas là à côté. Je 21 pense que c'est une ado normale, hein! 22 Q. Effectivement. Effectivement. Je vais juste 23 regarder, j'avais peut-être une interrogation ici. 24 Ça fait que là quand vous étiez plus jeune, à 25 l'école, on ne disait pas : «Bien, la gang Martel,</p>
<p style="text-align: right;">44</p> <p>1 R. ... où est-ce qu'on va à la chasse, là, c'est tous 2 des gens qu'on connaît, là... 3 Q. O.K. 4 R. ... puis c'est, comme je te dis, c'est des oncles, 5 les frères à son père, c'est vraiment, là... 6 Q. O.K. 7 R. ... ça fait que pour moi, oui, on... si on veut on 8 rencontre des Métis parce qu'ils font partie de... 9 Q. Familial? 10 R. Familial. 11 Q. O.K. Puis vos enfants, vos deux (2) fils, est-ce 12 qu'ils sont inscrits à l'Association de la 13 communauté métisse? 14 R. Non, ils ne sont pas inscrits. 15 Q. Non, parce que c'est une démarche personnelle? 16 R. C'est ça, exactement. 17 Q. Est-ce qu'ils en ont parlé de la possibilité de le 18 faire? Est-ce que c'est quelque chose qui les 19 intéresse, d'après vous? 20 R. Bien, je dirais que mon plus jeune, étant donné 21 qu'il demeure avec nous encore, je pense que lui 22 c'est encore pas... à chaque occasion il vient avec 23 nous, là; l'autre, il vient quand il descend, mais 24 il reste que son milieu de travail est à 25 Montréal...</p>	<p style="text-align: right;">46</p> <p>1 là, la famille Martel ils font bande à part, ils 2 sont différents de nous autres», est-ce que vous 3 sentiez qu'il y avait une distinction qu'on faisait 4 par rapport à vous, par rapport à votre famille? 5 R. Non non, il n'y avait pas de distinction. 6 Q. O.K. 7 R. Je pense que ça ne se surveillait pas comme... 8 Q. Oui. 9 R. Nous autres, on faisait nos choses puis... 10 Q. C'est quoi la population approximative de votre... 11 de La Baie, le savez-vous? C'est une grande ville? 12 R. C'est à peu près vingt-deux mille (22 000) 13 habitants. 14 Q. Quand même? 15 R. Oui. 16 Q. O.K. Je vais juste réviser rapidement, là. 17 Votre père, est-ce qu'il fait partie de 18 l'Association de la communauté métisse? 19 R. Non. 20 Q. Non. 21 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 22 procureur du requérant : 23 Q. Vous avez combien de frères et soeurs? 24 R. Huit (8). On est huit (8) en tout. 25 Q. Est-ce qu'il y en a qui ont pris leur carte?</p>

<p style="text-align: right;">47</p> <p>1 R. Non. 2 Q. Il n'y en a pas? 3 R. Non. 4 Q. Ils font la chasse? 5 R. Martin l'a-tu? Oui, ils font tous la chasse. 6 Q. Pourquoi ils ne prennent pas la carte? Ce n'est pas 7 nécessaire? 8 R. Je ne les ai pas... -- Oui, pour eux autres, là, 9 c'est leur culture, ils n'ont pas pris la carte. 10 Nous on l'a prise, mais eux ne l'ont pas prise, là, 11 je n'ai pas nécessairement posé la question 12 pourquoi. Je ne suis pas sûre si... j'en ai parlé 13 à mon frère de la prendre, là, mais... 14 Q. Est-ce qu'il y en a qui ont des camps? 15 R. Oui, j'ai un de mes frères qui en a un. 16 Q. Et les autres? 17 R. Non. 18 Q. Ils n'en ont pas? 19 R. Il y en a un qui en a un, mais les autres non. 20 Q. Mais ils font tous de la chasse? 21 R. Oui. 22 Q. Et ceux qui n'en ont pas, ils vont chez vous? 23 R. Ils vont soit avec des amis ou ils vont en avion 24 ou... mais ils chassent à chaque année. 25 Q. O.K. Celui qui en a un, il n'est pas membre?</p>	<p>1 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 2 procureur du requérant : 3 O.K. Alors, on ne demandera pas de photos à Carl. 4 Ça va venir avec ça. 5 Me DANIEL CÔTÉ 6 procureur de l'intimé : 7 Engagement numéro 1, photos. 8 ----- 9 ENGAGEMENT NUMÉRO 1 10 ----- 11 Ça va? 12 R. C'est beau? 13 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 14 procureur du requérant : 15 Oui, merci d'être venue. 16 R. Merci. 17 ----- 18 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS 19 11 H 30 - FIN DE L'INTERROGATOIRE 20 ----- 21 22 23 24 25</p>
<p style="text-align: right;">48</p> <p>1 R. Non. 2 Q. Est-ce qu'il a mis à bail son camp? 3 R. Je ne le sais pas. 4 Q. Vous ne le avez pas. O.K. Est-ce que le fait de 5 devenir membre ou ne pas devenir membre, est-ce que 6 ça se discute dans la famille? 7 R. Non je... je n'en ai pas jaser avec eux autres. 8 Q. Ça ne se discute pas? 9 R. Non, je n'en ai pas jaser avec eux autres, non. 10 Q. O.K. 11 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 12 procureure du requérant : 13 C'est tout pour moi. Ah, oui! Vous avez fait 14 allusion tout à l'heure au fait que vous aviez des 15 photos. 16 R. Oui. 17 Q. Ça serait intéressant de pouvoir en avoir copie par 18 l'entremise de votre procureur, il va nous fournir 19 ça. 20 R. Bien, ils les ont toutes, là. 21 Q. O.K. Parfait. Alors, ça va être tout pour moi. 22 R. Les photos, c'est... bien, moi j'ai plusieurs 23 photos, mais c'est plus du côté à Carl aussi que 24 c'est vraiment notre endroit, là, présentement. 25</p>	<p style="text-align: right;">50</p> <p>1 Je soussigné, MICHEL OLIVIER, sténographe officiel, 2 certifie sous mon serment d'office que les pages 3 ci-dessus sont et contiennent la transcription 4 exacte et fidèle en cette cause prise au moyen de 5 la sténotypie, le tout conformément à la loi. 6 7 8 9 10 MICHEL OLIVIER, s.o. 11 MO/al (090217-HM-LISM) 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25</p>